



**HAL**  
open science

## CDA - Centre de droit des affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CDA - Centre de droit des affaires. 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02034197

**HAL Id: hceres-02034197**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034197>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

CENTRE DE DROIT DES AFFAIRES  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Université de Toulouse 1

Juillet 2010



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :  
CENTRE DE DROIT DES AFFAIRES  
sous tutelle des établissements et  
organismes :  
Université de Toulouse 1

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juillet 2010



## Unité

Nom de l'unité : CENTRE DE DROIT DES AFFAIRES

Label demandé : EA

N° si renouvellement : EA 780

Nom du directeur : Mme Corinne SAINT-ALARY- HOUIN

## Membres du comité d'experts

Président : :

Mme Anne LEFEBVRE-TEILLARD, université Paris 2

Experts :

M. Jean Claude JAVILLIER, Université Paris 2

M. Jean louis BERGEL, Université Aix-Marseille 3

M. Michel STORCK, Université de Strasbourg 3

M. Jean Marc THOUVENIN, Université de Paris 10

M. Jean Pierre CAMBY, directeur adjoint des services de l'Assemblée nationale

Expert(s) proposé(s) par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Michel PAILLET, CNU

## Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Rostane MEHDI

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mme Corinne MASCALA, Vice-présidente chargée de l'évaluation



# Rapport

## 1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Vendredi 18 décembre 2009 : audition d'une partie des membres de l'équipe du centre de droit des affaires (directrice, directrice adjointe, responsables des cinq départements internes).

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le Centre de Droit des Affaires fonctionne comme une équipe fédérative qui réunit environ 25 enseignants-chercheurs et regroupe cinq départements conduisant des recherches thématiques :

- Le Centre de Recherche sur les Entreprises en Difficulté (CREDIF) est historiquement la première équipe créée en 1986 et elle est dirigée par C. Saint-Alary-Houin et F. Macorig-Venier. Ce département mène des recherches dans le domaine du droit des entreprises en difficulté et des procédures d'insolvabilité.
- Le groupe de recherche sur les organisations et les groupements (GROG), créé en 2003 par M.H. Monsérié-Bon réunit des enseignants-chercheurs qui s'intéressent aux divers aspects du droit des groupements (Droit des sociétés et groupements, droit comptable, droit fiscal, droit social, droit patrimonial, droit pénal, droit des garanties, droit financier).
- Le laboratoire de recherche sur la délinquance financière (DELFIN), créé en 2007 par C. Mascala, mène ses recherches dans les diverses thématiques du droit pénal des affaires (Criminalité d'affaires, Responsabilité pénale du chef d'entreprise, Infractions boursières, Blanchiment de capitaux).
- Le département de Propriété Intellectuelle (EPITOUL), créé en 2002 par J. Larrieu, mène des recherches portant sur le droit de la propriété intellectuelle (Propriété industrielle, Droit d'auteur, Internet et nouvelles technologies).
- Le département de recherche Etudes juridiques entreprise, risque industriel et développement durable (EJERIDD), créée en 2008 par G. Jazottes et M.P. Blin, s'intéresse aux thématiques du risque industriel et du développement durable en se penchant plus particulièrement sur les applications dans l'activité des entreprises.

- Equipe de Direction :

Le centre de droit des affaires est codirigé par les Mme Corinne SAINT-ALARY-HOUIN et Mme Marie-Hélène MONSERIE-BON



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	26	26
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	0	0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	0
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	101	108
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	21	19

## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Le CDA est un centre très dynamique, couvrant les principales disciplines du droit des affaires, sous une approche classique (groupements, procédures d'insolvabilité, aspects pénaux, propriété intellectuelle), avec une ouverture pour de nouveaux développements (risques industriels, développement durable).

La structure fédérative, comportant cinq départements, permet de conférer une certaine autonomie aux responsables de chacun de ces départements qui ont ainsi la possibilité de gérer directement des contrats de recherche avec les dotations financières propres. L'unité du centre est néanmoins sauvegardée par des recherches collectives transversales, impliquant tous les enseignants chercheurs qui se réunissent régulièrement. L'activité scientifique est d'un excellent niveau, tant pour les publications que pour l'organisation de colloques et de journées d'études. Les relations avec les milieux professionnels sont très développées pour chaque branche d'activité du centre.

- Points forts et opportunités :

L'équipe couvre l'ensemble des secteurs du droit des affaires avec certains points forts comme le droit des entreprises en difficulté ou le droit des sociétés. C'est un atout remarquable qui permet de mener des recherches transversales dont les apports profitent aux professionnels et aux doctorants. Le centre de droit des affaires a une notoriété internationale, qui permet d'attirer des étudiants et des chercheurs français et étrangers.



- Points à améliorer et risques :

Les recherches menées en droit international des affaires sont paradoxalement peu importantes, sauf dans certains domaines particuliers comme les procédures d'insolvabilité. Il conviendrait de renforcer l'équipe dans ce domaine.

Il est souhaitable que les recoupements de thèmes avec d'autres centres de recherche de l'Université, notamment sur le terrain du droit international, du droit communautaire, du droit fiscal, du droit des marchés financiers, ne se traduise pas par la constitution d'équipes travaillant sur des projets concurrents.

Le maintien de l'activité très soutenue du centre, ainsi que son développement, risquent d'être entravés par une insuffisance de l'encadrement administratif (départ à la retraite en Juin 2010 de l'unique secrétaire du Centre).

- Recommandations au directeur de l'unité :

Il conviendrait de trouver un support administratif ou des crédits (au niveau de l'université ou par la conclusion de contrats de recherche), permettant de financer l'emploi d'un responsable administratif chargé de la gestion du centre. Le dynamisme des chercheurs doit être soutenu par une structure administrative prenant en charge l'organisation des manifestations scientifiques, la recherche de financements, la réponse à des appels d'offres de recherches européens.

- Données de production :

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Ensgts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf))

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	26
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	100%
Nombre d'HDR soutenues	
Nombre de thèses soutenues	31
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	

### 3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :
  - Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Les cinq domaines principaux de recherche du centre droit des affaires couvrent l'essentiel de la discipline.



- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Publications très nombreuses d'articles et de chroniques dans des revues à comité de lecture (Revue Lamy droit des affaires, Revue des procédures collectives, Revue droit et patrimoine...), de manuels ou de codes annotés dans des collections de grandes maisons d'édition. La qualité des thèses soutenues se traduit par un nombre significatif de candidats qualifiés par le CNU.

- Qualité et pérennité des relations contractuelles :

Les relations contractuelles sont limitées à des partenariats portant sur l'organisation de journées d'actualité, de journées d'études, de colloques.

- Diffusion et valorisation de la recherche.

Les colloques, séminaires de formation professionnelle et conférences organisés par le centre de droit des affaires sont un lieu de rencontre avec les milieux professionnels, et sont ouverts également aux étudiants qui bénéficient ainsi d'une formation complémentaire à la recherche.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

- Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Les membres du CDA accomplissent de nombreuses missions d'enseignement et de recherche à l'étranger (Argentine, Brésil, Japon, Espagne, Vietnam ...).

- Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

Quatre membres du Centre de droit des affaires sont devenus professeurs en 2006 et 2008.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Cette capacité est limitée, essentiellement pour des raisons administratives. En effet, la faiblesse des moyens dont le CDA dispose, à cet égard, ne lui permet pas de répondre aux appels d'offres type ANR ou européen.

- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Comme nous le relevions précédemment, il faut noter l'absence à ce jour de contrats de recherche passés avec l'ANR ;

De même, faute d'un encadrement administratif suffisant, le CDA reste à l'écart des grands programmes européens de recherche alors qu'il en aurait les moyens intellectuels.





- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Le CDA a su développer un partenariat exemplaire avec les milieux professionnels :

- Les travaux sur le droit des entreprises en difficulté sont menés en partenariat avec le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (formation professionnelle, colloques) ;
- Le Centre est associé à l'Ordre des avocats du Barreau de Toulouse afin d'animer des manifestations réunissant les avocats portant sur des thèmes d'actualité (conférences, colloques) ;
- Des séminaires d'Actualité du droit des affaires sont organisés pour les commissaires aux comptes ;
- Des séances d'actualité, animées par les enseignants-chercheurs du Centre sont proposées aux chercheurs et aux doctorants rattachés au centre.

Partenariat avec les Universités

Nombreuses missions d'enseignements et de recherches réalisées à l'étranger par les enseignants-chercheurs (Argentine, Brésil, Japon, Espagne, Vietnam ...), qui se prolongent par des partenariats de recherche avec des Universités ou des Centres de recherche (notamment Partenariat avec l'ISCAE de Casablanca portant sur un Master Droit de l'entreprise).

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:
  - Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

Le CDA est une unité très bien structurée. La qualité de la gouvernance se traduit par une activité de recherche d'un excellent niveau, couvrant les principaux domaines du droit des affaires.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

Le Centre de droit des affaires participe activement aux activités de l'Institut fédératif de recherche en droit, permettant ainsi d'ouvrir la voie à des recherches transversales avec d'autres centres affiliés à cet Institut fédératif.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Les membres de l'unité de recherche ont une activité d'enseignement soutenue, dans les différents domaines du master droit des affaires, et sont également impliqués dans les organes de direction de la Faculté de droit et de l'Université.

- Appréciation sur le projet :
  - Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Les projets présentés par chacune des cinq équipes du centre ont un intérêt scientifique manifeste et doivent être soutenus.



- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Le Centre de Droit des Affaires est doté jusqu'en juin 2010 d'un secrétariat qui assure le traitement de l'ensemble des tâches administratives relatives au fonctionnement courant du Centre ainsi que la gestion d'une partie des tâches liées aux manifestations organisées par le Centre et par les équipes de recherche (colloques, séminaires, formations professionnelles).

Les investissements programmés pour la période 2011-2014 portent essentiellement sur le renouvellement des équipements informatiques, et sur le fonctionnement de la bibliothèque du Centre.

- Originalité et prise de risques :

- La constitution d'un sixième département travaillant sur le droit du financement ou sur le droit financier, qui s'attacherait à analyser les mécanismes du droit financier et à développer une thématique sur le financement des entreprises mérite d'être encouragée et soutenue.
- Projet très intéressant de création d'Ateliers de la recherche qui seraient animés par les enseignants-chercheurs du Centre et d'autres Universités françaises ou étrangères et qui seraient destinés aux doctorants. La réalisation de ce projet suppose le maintien d'une structure administrative prenant en charge la gestion matérielle des ces manifestations

#### 4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

Sans objet

- Conclusion :

- Avis :

Le CDA constitue une équipe d'excellence dont le rayonnement dépasse de très loin les limites du périmètre universitaire toulousain.

- Points forts et opportunités :

Couvrant l'ensemble du spectre des secteurs du droit des affaires, le CDA se distingue par des points particulièrement forts, tel que le droit des entreprises en difficulté ou le droit des sociétés. Ces remarquables atouts lui permettent de mener des recherches transversales dont les apports profitent aux professionnels et aux doctorants.

Le centre de droit des affaires a une notoriété internationale, qui permet d'attirer des étudiants et des chercheurs français et étrangers.

- Points à améliorer et risques :

voir supra point1

Les recherches menées en droit international doivent être renforcées ;

Il convient de veiller à ne pas organiser une concurrence entre centres notamment sur le terrain du droit international, du droit communautaire, du droit fiscal, du droit des marchés financiers ;



Le maintien de l'activité très soutenue du centre, ainsi que son développement, risquent d'être entravés par une insuffisance de l'encadrement administratif (départ à la retraite en Juin 2010 de l'unique secrétaire du Centre). Le directeur de l'unité devra s'efforcer de mobiliser les moyens, éventuellement sur contrats, pour y remédier.

– Recommandations :

Il convient d'apporter au CDA l'appui administratif et financier sans lequel il aurait du mal à pérenniser sa tradition d'excellence. Doué d'un remarquable potentiel scientifique, cette unité doit se mobiliser pour trouver l'appui logistique nécessaire à l'organisation des manifestations scientifiques, à la recherche de financements et à la réponse à des appels d'offres de recherches européens.

### Centre de droit des affaires (CDA)

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A+	A+	A+	A+	A+